



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Questionnaire d'inspection

Organisation du circuit du médicament et des soins et
services pharmaceutiques en établissement de santé

Nom chef de département (No membre)
NOM DU CISSS/CIUSSS

No dossier :

Votre date de remise du document est le :

Nom de l'inspectrice est l'inspectrice responsable de votre inspection.

Direction des services professionnels

Table des matières

Aide-mémoire	1
Présentation du chef de département.....	2
Liste des installations de l'établissement.....	4
Informations concernant les installations et les effectifs.....	7
Questions portant sur l'ensemble du département de pharmacie du CISSS/CIUSSS/Établissement	12
Questions portant sur les préparations magistrales non stériles du département de pharmacie du CISSS/CIUSSS/Établissement.....	23
Questions portant sur les préparations de produits stériles non dangereux du département de pharmacie du CISSS/CIUSSS/Établissement	25
Questions portant sur les soins de courte durée pour l'ensemble du CISSS/CIUSSS/Établissement	31
Questions portant sur les soins de longue durée pour l'ensemble du CISSS/CIUSSS/Établissement	47
Questions portant sur les cliniques externes d'oncologie pour l'ensemble du CISSS/CIUSSS/Établissement	62
Questions portant sur les préparations de produits stériles dangereux pour l'ensemble du CISSS/CIUSSS/Établissement.....	71
Questions portant sur les cliniques externes (excluant l'oncologie) pour l'ensemble du CISSS/CIUSSS/Établissement.....	78

Aide-mémoire

Avant de répondre au questionnaire, assurez-vous de :

- Consulter le guide de l'inspecté, pour comprendre les étapes du processus d'inspection;
- Consulter le guide d'application des standards de pratique, pour connaître et mieux comprendre les attentes formulées dans les énoncés.

En complétant le tableau des installations de votre CISSS ou CIUSSS assurez-vous :

- D'inclure les installations hors établissements faisant partie de votre CISSS/CIUSSS (ex : centre jeunesse, toxicomanie, etc.).

Bien que l'inspection et les énoncés du questionnaire portent sur la pratique dans les établissements de santé, le portrait de l'ensemble des installations de votre CISSS/CIUSSS nous permet de mieux comprendre votre contexte de gestion.

En répondant à chaque énoncé du questionnaire, assurez-vous de :

- Répondre **oui** si l'énoncé correspond à la situation pour chacune des installations concernées. Si l'énoncé ne correspond pas à la situation pour un établissement (ou plus), répondre non.
- Ajouter des commentaires pour préciser votre réponse,
 - si une mention indique que des précisions sont attendues;
 - si vous désirez préciser ou compléter l'information.
- Répondre en fonction de la pratique dans les établissements de santé seulement (*le questionnaire ne vise pas la pratique dans les autres milieux hors établissement (ex : centre jeunesse, toxicomanie, etc.)*)

Au besoin, n'hésitez pas à consulter votre inspecteur.

Présentation du chef de département

Études

Premier cycle : Indiquez le diplôme (baccalauréat ou Pharm D) que vous avez obtenu, l'université ainsi que l'année de graduation.

Diplôme	Université et année de graduation

Deuxième cycle : Indiquez dans l'ordre le(s) diplôme(s) que vous avez obtenu(s) ou en voie d'obtention, l'université ainsi que l'année de graduation (ou celle prévue).

Diplôme	Université et année de graduation

Expérience générale

Depuis quand exercez-vous (assignation clinique et/ou administrative) au sein d'une installation de ce CISSS/CIUSSS/Établissement?

Nom de l'installation	Année

Depuis quand effectuez-vous des activités de gestion en établissement de santé? Préciser lesquelles.

Activités de gestion	Année

Depuis quand êtes-vous le chef du département de pharmacie d'un CISSS/CIUSSS/établissement?

Nom du (des) CISSS/CIUSSS/établissement	Année

Qui est votre supérieur immédiat au sein du CISSS/CIUSSS/établissement ?

Nom	Fonction

Quelles sont vos autres expériences de travail (lieu d'exercice et fonction)?

Lieu d'exercice	Fonction

Joindre votre organigramme schématisé/résumé de la structure de gestion du département de pharmacie du CISSS/CIUSSS/établissement à votre courriel d'envoi de votre questionnaire dûment rempli.

Liste des installations de l'établissement

Énumérer toutes les installations (ex. : hôpitaux, CHSLD, CLSC, centre de réadaptation, centre de détention, etc.) de votre CISSS/CIUSSS/établissement pour lesquelles des soins pharmaceutiques sont prodigués ainsi que les installations où des médicaments sont servis/administrés aux patients.

Nom de l'installation (acronyme)	Mission (CHSLD, CLSC, réadaptation, etc.)	Soins pharmaceutiques	Préparation des médicaments (patients/communs)			Préparation de produits stériles			
		Cocher si des soins pharmaceutiques sont prodigués à des patients de l'installation	Effectuée sur place	Impartition ou centralisation ¹	Si impartition/centralisation, Préciser l'établissement préparant les médicaments (inscrivez l'acronyme ou le nom si à l'extérieur de l'établissement)	PSND		PSD	
						Locaux : Année de construction/ dernières rénovation	% estimé de préparations effectuées par le département de pharmacie	Locaux : Année de construction/ dernières rénovation	% estimé de pré-médication préparées par le département de pharmacie
A		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
B		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
C		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
D		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
E		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
F		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
G		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
H		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
I		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
J		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
K		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
L		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/

Nom de l'installation (acronyme)	Mission (CHSLD, CLSC réadaptation, etc.)	Soins pharmaceutiques	Préparation des médicaments (patients/communs)			Préparation de produits stériles			
		Cocher si des soins pharmaceutiques sont prodigués à des patients de l'installation	Effectuée sur place	Impartition ou centralisation ¹	Si impartition/centralisation, Préciser l'établissement préparant les médicaments (inscrivez l'acronyme ou le nom si à l'extérieur de l'établissement)	PSND		PSD	
						Locaux : Année de construction/ dernières rénovation	% estimé de préparations effectuées par le département de pharmacie	Locaux : Année de construction/ dernières rénovation	% estimé de pré-médication préparées par le département de pharmacie
M		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
N		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
O		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
P		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
Q		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
R		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
S		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
T		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
U		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
V		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
W		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
X		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
Y		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/
Z		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		/	/	/	/

¹ Impartition / centralisation : Préparation de médicament confiée à une autre installation.

Informations concernant les installations et les effectifs

Répondre pour chaque installation.

Inscrire les installations dans le même ordre que le tableau précédent.

Installations (inscrivez l'acronyme)		Nombre de lits		Heures d'ouverture de la pharmacie				Effectifs en nombre absolu et en ETC		
		Courte Durée	Longue durée	Semaine		Fin de semaine		ATP	Pharmaciens	
A				Semaine :	h à	h	Fin de semaine :	h à	h	ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /
B				Semaine :	h à	h	Fin de semaine :	h à	h	ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /
C				Semaine :	h à	h	Fin de semaine :	h à	h	ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /
D				Semaine :	h à	h	Fin de semaine :	h à	h	ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /
E				Semaine :	h à	h	Fin de semaine :	h à	h	ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /
F				Semaine :	h à	h	Fin de semaine :	h à	h	ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /
G				Semaine :	h à	h	Fin de semaine :	h à	h	ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /

Installations (inscrivez l'acronyme)		Nombre de lits		Heures d'ouverture de la pharmacie				Effectifs en nombre absolu et en ETC	
		Courte Durée	Longue durée	Semaine		Fin de semaine		ATP	Pharmaciens
H				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
I				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
J				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
K				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
L				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
M				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
N				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
O				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /

Installations (inscrivez l'acronyme)		Nombre de lits		Heures d'ouverture de la pharmacie				Effectifs en nombre absolu et en ETC	
		Courte Durée	Longue durée	Semaine		Fin de semaine		ATP	Pharmaciens
P				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
Q				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
R				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
S				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
T				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
U				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
V				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /
W				Semaine :	h à h	Fin de semaine :	h à h		ph ETC présents/Nombre de postes autorisés: /

Installations (inscrivez l'acronyme)		Nombre de lits		Heures d'ouverture de la pharmacie				Effectifs en nombre absolu et en ETC	
		Courte Durée	Longue durée	Semaine		Fin de semaine		ATP	Pharmaciens
X				Semaine : h à h	Fin de semaine : h à h			ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /	
Y				Semaine : h à h	Fin de semaine : h à h			ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /	
Z				Semaine : h à h	Fin de semaine : h à h			ETC présents/Nombre de postes autorisés: ph /	

**Questions portant sur l'ensemble du département de pharmacie du
CISSS/CIUSSS/Établissement**

ORGANISATION DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE ET GESTION DES RESSOURCES

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
1	Il existe un plan de développement des soins et services pharmaceutiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
2	Un plan d'effectifs est élaboré afin que le personnel professionnel et technique soit en nombre suffisant pour assurer la qualité et la sécurité des services offerts et répondre aux besoins des patients.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
3	Une offre de soins précise le niveau d'intensité de surveillance de la thérapie requis auprès des différentes clientèles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L'offre de soins présente un cadre de référence des activités du pharmacien auprès des différentes clientèles.
4	L'offre de soins est diffusée auprès des dirigeants et des professionnels de l'établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
5	Des activités de la Loi modifiant la loi sur la pharmacie (Loi 41) sont implantées. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

ORGANISATION DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE ET GESTION DES RESSOURCES

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
6	Des programmes d'orientation/formation sont disponibles afin que le personnel technique soit qualifié en fonction des tâches à effectuer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
7	Un programme d'évaluation annuelle du personnel technique est appliqué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
8	Des programmes d'orientation/formation sont disponibles afin que le personnel professionnel soit qualifié en fonction des tâches à effectuer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
9	Un programme d'évaluation annuelle du personnel professionnel est appliqué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
10	Tous les pharmaciens, peu importe leur poste de travail, ont accès :				
	a) Au DSQ.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Au logiciel de résultat d'analyse de laboratoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

ORGANISATION DU DÉPARTEMENT DE PHARMACIE ET GESTION DES RESSOURCES

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
	c) À un logiciel d'aide à la décision interfacé avec le logiciel de la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) À la raison d'admission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	e) Aux dossiers médicaux archivés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	f) Au dossier médical informatisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
11	Le logiciel répond aux besoins du département de pharmacie en permettant de :				
	a) Consigner des notes au dossier informatique (module clinique).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Consigner et imprimer le BCM d'admission, de transfert et de départ.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Planifier et assigner des suivis (calendrier des suivis).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

RÈGLEMENTS, POLITIQUES, PROCÉDURES, DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
12	Description des tâches du personnel professionnel et technique pour chaque assignation : a) Standardisation des tâches du personnel professionnel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Description des tâches du personnel technique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
13	Organisation de la chaîne de travail du circuit du médicament.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
14	Collecte de renseignements généraux (allergie, poids, taille, grossesse, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
15	Bilan comparatif des médicaments (BCM).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
16	Continuité des soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
17	Règlement interne du département de pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
18	Gestion des stupéfiants, drogues contrôlées, substances ciblées, alcool.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

RÈGLEMENTS, POLITIQUES, PROCÉDURES, DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
19	Gestion du cannabis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
20	Priorisation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
21	Gestion des médicaments à risque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
22	Gestion des médicaments dangereux (incluant la destruction).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
23	Gestion des rappels par les compagnies / Santé Canada.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
24	Gestion des médicaments en rupture d'inventaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
25	Gestion des échantillons.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
26	Gestion des médicaments pour études cliniques/ Programme d'accès spécial (PAS).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
27	Gestion des médicaments lors de congé temporaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
28	Gestion des médicaments hors formulaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
29	Gestion des retours (médicaments retournés).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

RÈGLEMENTS, POLITIQUES, PROCÉDURES, DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
30	Gestion des médicaments périmés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
31	Destruction des médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
32	Gestion de la médication d'urgence (coffret d'urgence et de réanimation).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
33	Accès aux médicaments en dehors des heures d'ouverture de la pharmacie (armoire de nuit, cabinets décentralisés).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
34	Utilisation de la médication personnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
35	Programme d'auto-administration des médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
36	Délégation de la vérification contenant-contenu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
37	Préparations magistrales non stériles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
38	Utilisation et entretien des installations/ technologies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

RÈGLEMENTS, POLITIQUES, PROCÉDURES, DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
39	Procédure en cas de panne/défectuosité des technologies (ex. : panne d'électricité, bris d'appareil de robotisation, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
40	Maintien de la chaîne de froid.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
41	Le département de pharmacie est impliqué dans les mécanismes de contrôle pour prévenir, détecter, signaler et analyser les accidents/incidents relatifs aux médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
42	Les médicaments à risque (par ex. : niveau d'alerte élevé) sont identifiés (à la pharmacie, sur l'étiquette des médicaments, sur la FADM).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
43	Des mesures sont en place pour sécuriser la gestion des médicaments à risque :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	a) Des électrolytes concentrés. <i>Préciser les mesures.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Des autres médicaments à risque. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
44	Des activités d'évaluation de l'acte pharmaceutique sont réalisées au sein du département. <i>Si oui, préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
45	La liste des médicaments au commun est établie afin de limiter les risques et répondre aux besoins des patients.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
46	Des modalités régissant l'émission et l'exécution des ordonnances, notamment en ce qui concerne les critères de validité des ordonnances, y compris les ordonnances verbales, ont été élaborées et approuvées par le CMDP de l'établissement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Incluant la liste des abréviations autorisées.
47	Un BCM est réalisé à partir du MSTP lors des points de transition du patient soit lors de : a) Admission du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		MSTP : meilleur schéma thérapeutique possible. Ceci correspond à la liste des médicaments pris par le patient et en tenant compte de l'adhésion. BCM : Bilan comparatif des médicaments : l'ensemble des 3 étapes (MSTP + comparaison + conciliation des divergences).
	b) Transfert entre unités de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
	c) Transfert entre établissements.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) Congé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
48	Les échantillons sont sous le contrôle du département de pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Questions portant sur les préparations magistrales non stériles du
département de pharmacie du CISSS/CIUSSS/Établissement**

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
49	Les installations pour les préparations magistrales non stériles sont conformes à la norme 2012.01 selon le type de préparations ou un plan pour les rendre conformes est en cours d'implantation. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
50	L'équipement de protection individuelle requis est utilisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
51	L'entretien des aires dédiées à la préparation de magistrales non stériles est conforme à la norme 2012.01.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
52	Les registres sont vérifiés et contrôlés régulièrement (entretien, préparation, étalonnage de la balance).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
53	Un plan de maintien de la conformité pour les installations et les procédures relatives à la préparation de magistrales non stériles est en place. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Questions portant sur les préparations de produits stériles non dangereux du
département de pharmacie du CISSS/CIUSSS/Établissement**

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
54	Les locaux servant à la préparation de produits stériles non dangereux (salle blanche et sas) sont conformes à la norme 2014.01. S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
55	Le système de ventilation des locaux servant à la préparation de produits stériles non dangereux est conforme aux recommandations (filtres HEPA terminaux, grilles de retour d'air au bas des murs, etc.). S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
56	L'entretien général des installations (inspection visuelle des locaux et équipements, réparations, entretien préventif, etc.) est effectué conformément aux recommandations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
57	Un plan de déploiement visant à maximiser la proportion des médicaments injectables préparés par la pharmacie est en place et intégré au plan de développement et au plan d'effectifs du département de pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
58	La certification des locaux et des équipements (compte de particules viables, non viables) et fonctionnement des équipements (EPS, filtres HEPA, etc.) est conforme aux recommandations. S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
59	Les systèmes de contrôle des paramètres fonctionnels (débitmètres, EPS, réfrigérateur, congélateur) sont reliés à un système de notification. S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL					
	Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur	
60	Les registres sont vérifiés et contrôlés régulièrement (gradients de pression, température et humidité des locaux, température des réfrigérateurs et congélateurs, entretien ménager des locaux et des équipements).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
POLITIQUES ET PROCÉDURES					
61	Les politiques et procédures requises par la norme 2014.01 existent, sont adaptées aux milieux et appliquées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ÉVALUATION DU PERSONNEL					
62	L'évaluation du personnel (technique et professionnel) impliqué dans le service de préparations de produits stériles non dangereux est effectuée annuellement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

MAINTIEN DE LA CONFORMITÉ					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
63	Un plan de maintien de la conformité à la norme 2014.01 est en place pour la préparation de produits stériles non dangereux. Fournir ce plan au plus tard lors de la remise du plan quinquennal. (Il est possible d'utiliser le gabarit disponible).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Questions portant sur les soins de courte durée pour l'ensemble du
CISSS/CIUSSS/Établissement**

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE COURTE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
64	Toutes les ordonnances individuelles et collectives concernant la thérapie médicamenteuse sont intégrées au profil du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Pour les patients admis, pour les patients en observation à l'urgence et pour les patients externes qui reçoivent un médicament dans l'établissement.
65	Les heures d'ouverture du département de pharmacie sont établies en fonction des besoins des patients et de la mission de l'installation. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
66	En dehors des heures d'ouverture du département de pharmacie, un système de garde est implanté.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
67	Les ordonnances sont validées par un pharmacien avant la première administration durant les heures d'ouverture de la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE COURTE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
68	Les médicaments disponibles dans les cabinets décentralisés sont accessibles seulement après validation de l'ordonnance par un pharmacien durant les heures d'ouverture de la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
69	Les ordonnances rédigées en dehors des heures d'ouverture de la pharmacie sont validées par un pharmacien le plus rapidement possible afin de gérer le risque. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
70	Les ordonnances des patients à l'urgence sont validées par un pharmacien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
71	Les médicaments sont servis en sachet unidose.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE COURTE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
72	Les doses préparées par le département de pharmacie sont prêtes à administrer sans autres modifications par le personnel infirmier (ex. : méthadone, vancomycine per os). <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Excluant les médicaments à administrer par voie parentérale étant donné que la question est traitée dans une autre section (q.57).
73	La quantité servie de médicaments en formats multidoses (ex. : solutions orales, médicaments PRN) est restreinte et adaptée à la fréquence des réapprovisionnements.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
74	Le système de livraison des médicaments assure le transport sécuritaire et dans des délais adaptés à l'urgence de la situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
75	Lors des congés temporaires, la médication est préparée par le département de pharmacie. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE COURTE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
76	Lors de programme d'auto-administration des médicaments par le patient, la médication est préparée par le département de pharmacie. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
77	L'environnement de travail est propice à la concentration (calme, minimum de bruit).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
78	Des mesures sont en place pour limiter les interruptions, et permettre au pharmacien à la validation des ordonnances de se concentrer sur ses tâches d'analyse et d'évaluation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
79	Des mesures sont en place pour rendre systématique la collecte, la mise à jour et la consignation des renseignements généraux :				
	a) Poids.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Taille.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Allergies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) Grossesse et allaitement pour les patientes en âge de procréer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	e) Antécédents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
80	Toutes les notes des pharmaciens sont accessibles lors de la validation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
81	Des mesures sont en place pour permettre au pharmacien à la validation des ordonnances d'avoir accès à l'intention thérapeutique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
82	Les activités du pharmacien à la validation des ordonnances sont précisées dans une offre de soins/services pharmaceutiques à la validation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Par exemple, ces activités peuvent être modulées en fonction de critères pour identifier les patients plus lourds ou ceux pour lesquels aucun pharmacien n'est impliqué dans les soins à l'unité ou pour prioriser certaines activités pharmaceutiques (pharmacocinétique), tout en considérant le jugement professionnel du pharmacien à la validation.
83	Les activités du pharmacien à la validation sont modulées en fonction des activités des pharmaciens sur les unités de soins et tiennent compte du niveau d'intensité de la surveillance pour les différentes clientèles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Par exemple, l'intensité des suivis peuvent varier en fonction de plusieurs éléments : la prise en charge du patient par un pharmacien sur l'unité de soins, le contexte (en soirée, fds, VS le jour), jugement professionnel du pharmacien.

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
84	La saisie des ordonnances et leur validation sont réalisées par une personne différente.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
85	L'étiquette et les autres documents liés à l'ordonnance s'impriment uniquement après la validation de l'ordonnance par le pharmacien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
86	Des mesures sont en place pour permettre le suivi des interventions réalisées par le pharmacien à la validation des ordonnances ou tout autre suivi initié par ce pharmacien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
87	La chaîne de travail à la validation des ordonnances est efficiente et sécuritaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Des moyens sont en place pour évaluer la chaîne de travail et l'optimiser.
88	Les ordonnances qui requièrent un traitement urgent sont identifiées et traitées de façon prioritaire à la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
89	Les délais entre la prescription de l'ordonnance et le service du médicament sont sécuritaires selon l'urgence de la situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
90	Les pharmaciens ont accès en tout temps au logiciel de la pharmacie, incluant sur les unités de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
91	Les activités du pharmacien sont standardisées au sein d'une même assignation. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L'offre de soins devrait permettre de répondre à ce besoin.

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
92	En l'absence de pharmacien clinique sur l'unité de soins, des mesures sont en place afin que les activités de surveillance modulées soient réalisées :				
	a) Par un pharmacien désigné.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L'offre de soins peut permettre de répondre à ce besoin.
	b) À partir de la validation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Sans objet puisque des pharmaciens sont présents sur toutes les unités de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) Autre. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Par exemple sous forme de demande de consultation
93	Des moyens sont en place pour faciliter la consignation des notes et activités de surveillance de la thérapie médicamenteuses au dossier informatique de la pharmacie et au dossier médical.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
94	Des mesures sont en place pour permettre la continuité des soins avec le pharmacien communautaire au congé des patients. <i>Préciser votre réponse.</i>				

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
95	L'accès à la pharmacie est limité au personnel autorisé seulement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
96	L'accès aux médicaments de la pharmacie de dépannage ou aux cabinets décentralisés est limité au personnel autorisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
97	L'accès aux médicaments sur les unités de soins est limité au personnel autorisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
98	Pour les stupéfiants, les drogues contrôlées et les substances ciblées, des mesures sont en place pour permettre une analyse des écarts d'inventaire à tous les lieux d'entreposage (ex. : à la pharmacie et aux unités de soins).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
99	Sur les unités de soins, seuls les médicaments de la liste préétablie se retrouvent dans les communs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
100	Un contrôle des médicaments disponibles dans les communs est effectué régulièrement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
101	Un processus de gestion des médicaments périmés au commun des unités de soins est en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
102	Des mesures sont mises en place afin que les médicaments dangereux et matières dangereuses soient utilisés de façon à assurer la sécurité du personnel, des patients et des aidants (accès limité, compte-pilules différents, identification, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
103	Les stupéfiants haute concentration (per os, timbre, injectable) sont identifiés et séparés des stupéfiants réguliers au département de pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
104	Les stupéfiants haute concentration (per os, timbre, injectable) sont identifiés et servis seulement au nom des patients sur les unités de soins (non servis au commun).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

DÉLÉGATION DES TÂCHES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
105	Collecte de renseignements (BCM).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
106	Priorisation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
107	Saisie initiale des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
108	Préparation et emballage des médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
109	Filtration des appels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
110	Commandes, inventaire, réserve, chariot d'urgence, communs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
111	Vérification contenant-contenu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
112	Orientation du personnel technique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
113	Autres. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Questions portant sur les soins de longue durée pour l'ensemble du
CISSS/CIUSSS/Établissement**

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE LONGUE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
114	Toutes les ordonnances individuelles et collectives concernant la thérapie médicamenteuse sont intégrées au profil du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
115	Les heures d'ouverture du département de pharmacie sont établies en fonction des besoins des patients et de la mission de l'installation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
116	En dehors des heures d'ouverture du département de pharmacie, un système de garde est implanté.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
117	Les ordonnances sont validées par un pharmacien avant la première administration durant les heures d'ouverture de la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE LONGUE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
118	Les médicaments disponibles dans les cabinets décentralisés sont accessibles seulement après validation de l'ordonnance par un pharmacien durant les heures d'ouverture de la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
119	Une procédure est en place afin que les médicaments disponibles dans la pharmacie de dépannage ne soient pas utilisés durant les heures d'ouverture de la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
120	Les ordonnances rédigées en dehors des heures d'ouverture de la pharmacie sont validées par un pharmacien le plus rapidement possible, dans un délai maximal de 24 h.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE LONGUE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
121	Les doses préparées par le département de pharmacie sont prêtes à administrer sans autre modification par le personnel infirmier (ex. : méthadone, vancomycine per os, médication parentérale).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
122	La quantité servie de médicament en format multidoses (ex. : solutions orales, médicaments PRN) est restreinte et adaptée à la fréquence des réapprovisionnements.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
123	Le système de livraison des médicaments assure le transport sécuritaire et dans des délais adaptés à l'urgence de la situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
124	Lors des congés temporaires, la médication est préparée par le département de pharmacie. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN SOINS DE LONGUE DURÉE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
125	Lors de programme d'auto-administration des médicaments par le patient, la médication est préparée par le département de pharmacie. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
126	L'environnement de travail est propice à la concentration (calme, minimum de bruit).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
127	Des mesures sont en place pour limiter les interruptions et permettre au pharmacien à la validation des ordonnances de se concentrer sur ses tâches d'analyse et d'évaluation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
128	Des mesures sont en place pour rendre systématique la collecte, la mise à jour et la consignation des renseignements généraux :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	a) Poids.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Taille.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Allergies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) Grossesse et allaitement pour les patientes en âge de procréer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	e) Antécédents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
129	Toutes les notes des pharmaciens sont accessibles lors de la validation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
130	Des mesures sont en place pour permettre au pharmacien à la validation des ordonnances d'avoir accès à l'intention thérapeutique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
131	La saisie des ordonnances et leur validation sont réalisées par une personne différente.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
132	L'étiquette et les autres documents liés à l'ordonnance s'impriment uniquement après la validation de l'ordonnance par le pharmacien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
133	Des mesures sont en place pour permettre le suivi des interventions réalisées par le pharmacien à la validation des ordonnances ou tout autre suivi initié par ce pharmacien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
134	La chaîne de travail à la validation des ordonnances est efficiente.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
135	Les ordonnances qui requièrent un traitement urgent sont identifiées et traitées de façon prioritaire à la pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
136	Les délais entre la prescription de l'ordonnance et le service du médicament sont sécuritaires selon l'urgence de la situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
137	Les pharmaciens ont accès en tout temps au logiciel de la pharmacie, incluant sur les unités de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
138	Les activités du pharmacien sont standardisées au sein d'une même assignation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
139	Des moyens sont en place pour faciliter la consignation des notes et activités de surveillance de la thérapie médicamenteuses au dossier informatique de la pharmacie et au dossier médical.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
140	Des mesures sont en place pour permettre la continuité des soins lors du transfert des patients.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
141	Une révision de la thérapie médicamenteuse est réalisée par un pharmacien: a) Lors de l'admission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
	b) Périodiquement, minimalement 1 fois par année.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Lors de problématique aiguë, le cas échéant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
142	En l'absence de pharmacien clinique sur l'unité de soins, des mesures sont en place afin que les activités de surveillance modulées soient réalisées :				
	a) Par un pharmacien désigné.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) À partir de la validation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
	c) Sans objet puisque des pharmaciens sont présents sur toutes les unités de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) Autres. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
143	L'accès à la pharmacie est limité au personnel autorisé seulement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
144	L'accès aux médicaments de la pharmacie de dépannage ou au cabinet décentralisé est limité au personnel autorisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
145	L'accès aux médicaments sur les unités de soins est limité au personnel autorisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
146	Pour les stupéfiants, les drogues contrôlées et les substances ciblées, des mesures sont en place pour permettre une analyse des écarts d'inventaire à tous les lieux d'entreposage (ex. : à la pharmacie et aux unités de soins).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
147	Sur les unités de soins, seuls les médicaments de la liste préétablie se retrouvent dans les communs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
148	Un contrôle des médicaments disponibles dans les communs est effectué régulièrement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
149	Un processus de gestion des médicaments périmés au commun des unités de soins est en place.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
150	Des mesures sont mises en place afin que les médicaments dangereux et matières dangereuses soient utilisés de façon à assurer la sécurité du personnel, des patients et des aidants (accès limité, compte-pilules différents, identification, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
151	Les stupéfiants haute concentration (per os, timbre, injectable) sont identifiés et séparés des stupéfiants réguliers au département de pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
152	Les stupéfiants haute concentration (per os, timbre, injectable) sont identifiés et servis seulement au nom des patients sur les unités de soins (non servis au commun).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

DÉLÉGATION DES TÂCHES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
153	Collecte de renseignements (BCM).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
154	Priorisation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
155	Saisie initiale des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
156	Préparation et emballage de médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
157	Filtration des appels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
158	Commandes, inventaires, réserves, chariots d'urgence, communs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
159	Vérification contenant contenu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
160	Orientation du personnel technique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
161	Autres. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Questions portant sur les cliniques externes d'oncologie pour l'ensemble du
CISSS/CIUSSS/Établissement**

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN ONCOLOGIE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
162	Les ordonnances sont validées par un pharmacien avant la première administration.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
163	Des mesures sont en place pour sécuriser le circuit du médicament :				
	a) Ordonnances de chimiothérapie rédigées avec des gabarits standardisés et validés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Double validation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Double vérification.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) Autres. Préciser votre réponse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CIRCUIT DU MÉDICAMENT EN ONCOLOGIE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
164	Des mesures sont mises en place afin que les médicaments dangereux et matières dangereuses soient utilisés de façon à assurer la sécurité du personnel, des patients et des aidants (entreposage sécuritaire, accès limité, compte-pilules différents, identification, procédure en cas de déversement, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
165	L'environnement de travail est propice à la concentration (calme, minimum de bruit).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
166	Des mesures sont en place pour limiter les interruptions et permettre au pharmacien à la validation des ordonnances de se concentrer sur ses tâches d'analyse et d'évaluation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
167	Des mesures sont en place pour rendre systématique la collecte, la mise à jour et la consignation des renseignements généraux :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	a) Poids.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Taille.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Allergies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	d) Grossesse et allaitement pour les patientes en âge de procréer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	e) Antécédents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
168	Des mesures sont en place pour permettre au pharmacien à la validation des ordonnances d'avoir accès à l'intention thérapeutique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
169	Toutes les notes des pharmaciens sont accessibles lors de la validation des ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
170	Des outils sont disponibles pour permettre au pharmacien de procéder systématiquement à la détection et à la prise en charge des interactions médicamenteuses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Par exemple en donnant accès à un logiciel spécialisé en oncologie pour la détection des interactions.
171	L'histoire pharmacothérapeutique du patient est réalisée et mise à jour régulièrement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VALIDATION DES ORDONNANCES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
172	La saisie des ordonnances et leur validation sont réalisées par une personne différente.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
173	L'étiquette et les autres documents liés à l'ordonnance s'impriment uniquement après la validation de l'ordonnance par le pharmacien.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
174	L'offre de soins en oncologie prévoit que le pharmacien est impliqué auprès du patient notamment pour la vérification de l'impact de la thérapie médicamenteuse et pour l'enseignement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
175	Des moyens sont en place pour faciliter la consignation des notes et activités de surveillance de la thérapie médicamenteuses au dossier informatique de la pharmacie et au dossier médical.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
176	L'offre de soins précise l'implication du pharmacien en oncologie auprès des patients ayant une ordonnance de médicament anticancéreux par voie orale (MAVO).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L'offre de soins précise le rôle du pharmacien dans l'évaluation initiale de l'ordonnance, la vérification de l'impact, l'enseignement et prévoit la continuité des soins avec le pharmacien communautaire.

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
177	Un mécanisme standardisé et systématique est en place pour assurer la continuité des soins avec les autres pharmaciens impliqués auprès du patient :				
	a) En lien avec les thérapies par voie parentérale. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) En lien avec les thérapies par voie orale. <i>Préciser votre réponse.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ET GESTION SÉCURITAIRE DES MÉDICAMENTS

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
178	L'accès à la pharmacie est limité au personnel autorisé seulement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
179	L'accès aux médicaments de la clinique externe d'oncologie est limité au personnel autorisé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
180	Les médicaments, incluant la prémédication, administrés à la clinique externe d'oncologie, sont servis par le département de pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Questions portant sur les préparations de produits stériles dangereux pour
l'ensemble du CISSS/CIUSSS/Établissement**

INSTALLATION ET ÉQUIPEMENTS					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
181	Les locaux servant à la préparation de produits stériles dangereux sont conformes à la norme 2014.02. S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés :				
	a) Salle blanche et sas.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	b) Zone de déballage et d'entreposage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	c) Local servant à la préparation du BCG.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
182	Le système de ventilation des locaux servant à la préparation de produits stériles dangereux est conforme aux recommandations (filtres HEPA terminaux, grilles de retour d'air au bas des murs, évacuation de l'air 100% à l'extérieur, etc.). S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

INSTALLATION ET ÉQUIPEMENTS					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
183	L'entretien général des installations (inspection visuelle des locaux et des équipements, réparations, entretien préventif, etc.) est effectué conformément aux recommandations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
184	Un plan de déploiement visant à maximiser la proportion des médicaments injectables préparés par la pharmacie, pour la prémédication, est en place et intégré au plan de développement et au plan d'effectifs du département de pharmacie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL				
	Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
185	<p>La certification des locaux et des équipements (compte de particules viables, non viables) et fonctionnement des équipements (ESB, filtres HEPA, etc.) est conforme aux recommandations. S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.</p> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
186	<p>Les systèmes de contrôle des paramètres fonctionnels (débitmètres, ESB, réfrigérateur, congélateur) sont reliés à un système de notification. S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.</p> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
187	Les registres sont vérifiés et contrôlés régulièrement (gradients de pression, température et humidité des locaux, température des réfrigérateurs et congélateurs, entretien ménager des locaux et des équipements).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

POLITIQUES ET PROCÉDURES					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
188	Les politiques et procédures requises par la norme 2014.02 existent, sont adaptées aux milieux et appliquées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
ÉVALUATION DU PERSONNEL					
189	L'évaluation du personnel (technique et professionnel) impliqué dans le service de préparations de produits stériles dangereux est effectuée annuellement. S'il y a lieu, préciser les éléments non conformes ainsi que les milieux concernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
GESTION DE LA CONTAMINATION					
190	La décontamination des produits finis (prêts à l'administration) lors de la sortie de l'ESB est effectuée conformément aux recommandations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
191	La gestion de déchets cytotoxiques est conforme aux recommandations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

MAINTIEN DE LA CONFORMITÉ					
		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
192	Un plan de maintien de la conformité à la norme 2014.02 est en place pour la préparation de produits stériles dangereux. Fournir ce plan, au plus tard lors de la remise du plan quinquennal (il est possible d'utiliser le gabarit disponible).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

**Questions portant sur les cliniques externes (excluant l'oncologie) pour
l'ensemble du CISSS/CIUSSS/Établissement**

SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE

		Oui	Non	Commentaires du chef de département	Commentaires de l'inspecteur
193	L'offre de soins précise le rôle du pharmacien d'établissement au niveau de la surveillance de la thérapie médicamenteuse par rapport aux autres pharmaciens impliqués auprès du patient (pharmacien communautaire).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lorsque 2 pharmaciens sont impliqués simultanément auprès d'un même patient (pharmacien communautaire et pharmacien d'établissement), le rôle du pharmacien d'établissement est clair et précis (ex. dialyse, en GMF, en transplantation, etc.). Cette information est communiquée à l'autre pharmacien impliqué auprès du patient.
194	Un mécanisme standardisé et systématique est en place pour assurer la continuité des soins avec les autres pharmaciens impliqués auprès du patient (pharmacien communautaire).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Questions portant sur les cliniques externes/ambulatoires (excluant l'oncologie) du CISSS/CIUSSS/Établissement